

Jean Monnet et les crises européennes

Gilles Grin

Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Lausanne*

« J'ai toujours pensé que l'Europe se ferait dans les crises, et qu'elle serait la somme des solutions qu'on apporterait à ces crises. »¹

« Quand vous êtes dans l'orage, il faut le traverser, et surtout ne pas changer de direction – c'est le seul moyen d'en sortir bien. »²

Jean Monnet

Introduction

Nous nous proposons de passer en revue diverses crises entre 1950, année où Jean Monnet a présenté son projet révolutionnaire de Communauté charbon-acier, et 1975, moment de son retrait de la vie publique européenne. Sur la base des leçons de l'étude des diverses crises ainsi que des témoignages de proches qui ont bien connu Jean Monnet, nous allons tenter de présenter l'homme et ce qui est, à notre sens, sa démarche et sa philosophie de l'action. Nous concluons par quelques réflexions sur les crises.³

Notre recherche ne vise pas à présenter les tenants et aboutissants des différentes crises et relances de la construction européenne, ni à analyser de façon complète le rôle de Jean Monnet à l'occasion de chacune d'elle. L'objectif est, à travers l'étude des crises et relances, de mieux cerner la personne Jean Monnet, sa réflexion et son action.

* L'auteur s'exprime ici en son propre nom et ses propos n'engagent pas l'Institution.

1. Jean Monnet : *Mémoires*. Paris, Fayard, 1976, p. 488.

2. Note manuscrite de Jean Monnet, non datée. Lausanne, Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Archives de Jean Monnet (ci-après FJME), Fonds AMM.

3. Nous aimerions remercier nos collègues de la FJME, et en particulier Françoise Nicod et Patrick Piffaretti, de leur soutien précieux à cette recherche.

Le présent article s'appuie en premier lieu sur les archives de Jean Monnet ainsi que sur ses *Mémoires*.⁴ Nous avons eu en outre le grand privilège de pouvoir nous entretenir de façon approfondie avec les trois anciens proches collaborateurs de Jean Monnet que sont Messieurs Georges Berthoin,⁵ Max Kohnstamm⁶ et Jacques-René Rabier.⁷

Les impasses de 1950 et le projet révolutionnaire de Jean Monnet

Les impasses sont nombreuses au printemps 1950 et la situation est dangereuse. Dans trois notes écrites entre le 1^{er} et le 3 mai,⁸ soit quelques jours avant l'annonce du plan Schuman, Jean Monnet analyse avec lucidité l'état de la France et de l'Europe, relevant que « *la situation allemande devient rapidement un cancer dangereux pour la paix, dans un avenir prochain, et pour la France immédiatement, si son développement n'est dirigé pour les Allemands vers l'espoir et la collaboration avec les peuples libres.* »⁹ Que faire ? Le statut quo n'est pas tenable, la réunification allemande n'est pas envisageable à cause de la guerre froide et les Américains veulent une action. Une fenêtre d'opportunité unique s'offre à la France, dont les Américains « *doutent de la solidité et du dynamisme* ». ¹⁰ Un risque grave serait que l'Allemagne acquière un avantage sur la France dans l'industrie de l'acier, risquant de submerger cette dernière. Jean Monnet juge que « *la continuation du relèvement de la France sera arrêtée si la question de la production industrielle allemande et de sa capacité de concurrence n'est pas réglée rapidement.* »¹¹ A la clé se trouve le risque que l'Allemagne fasse du dumping à l'exportation et que les industriels français demandent des mesures de protection et établissent des cartels. Cela briserait la libération des échanges en Europe occidentale et amènerait l'Allemagne à vouloir s'étendre vers l'Est, au prix d'accords politiques avec l'Union soviétique. Entre un Royaume-Uni qui chercherait alors à se rapprocher encore

4. J. Monnet : *Mémoires, op. cit.*

5. Entretien à Paris le 21 mars 2008.

6. Entretien à Fenffe (Belgique) le 15 mars 2008.

7. Entretien à Paris le 22 mars 2008.

8. Note de réflexion de Jean Monnet du 1^{er} mai 1950. FJME, AMG 1/1/3. / Note de Jean Monnet du 1^{er} ou 2 mai 1950 intitulée « Réflexions à la veille des consultations entre les Gouvernements des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France ». FJME, AMG 1/1/4. Publiée dans : *La naissance d'un continent nouveau*, Lausanne, Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Centre de recherches européennes, 1990 ; pp. 173-176. / Note de réflexion de Jean Monnet du 3 mai 1950. FJME, AMG 1/1/5. Publiée dans : *Ce jour-là l'Europe est née (9 mai 1950)*, Lausanne, Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Centre de recherches européennes, 1980 ; pp. 15-21.

9. Note de réflexion de Jean Monnet du 1^{er} mai 1950. FJME, AMG 1/1/3 ; p. 2.

10. *Ibidem*.

11. *Ibidem*, p. 3.

plus des Etats-Unis et une Allemagne restaurée dans sa force économique et inévitablement réarmée, « *la France sera reprise par son malthusianisme d'antan ; et ses conceptions aboutiront inévitablement à son effacement.* »¹²

La Guerre froide est au centre des préoccupations et le risque existe qu'une guerre embrase le monde. Jean Monnet relève que « *la 'guerre froide' est devenue une réalité. Un état de guerre existe entre l'occident groupé activement autour des Etats-Unis et l'U.R.S.S. appuyée par les partis communistes des pays occidentaux.* »¹³ Une « *organisation totalitaire du monde* »¹⁴ résulterait d'une guerre et d'une victoire du camp socialiste. Pour Jean Monnet, « *si le monde doit craindre la guerre, je crois que nous pouvons dire avec certitude que la France ne peut la subir sans disparaître, vaincue ou victorieuse.* »¹⁵ Dans sa note de réflexion du 3 mai 1950, Jean Monnet résume bien les risques du moment : « *De quelque côté qu'on se tourne, dans la situation du monde actuel, on ne rencontre que des impasses, qu'il s'agisse de l'acceptation grandissante d'une guerre jugée inévitable, du problème de l'Allemagne, de la continuation du relèvement français, de l'organisation de l'Europe, de la place même de la France dans l'Europe et dans le monde. Les esprits se cristallisent sur un objectif simple et dangereux : la guerre froide.* »¹⁶ On le voit, beaucoup d'éléments mouvants doivent être stabilisés, dont la difficile question du charbon et de l'acier.

Dans ce contexte, Jean Monnet propose une solution sous la forme d'un projet révolutionnaire. Sa note de réflexion précitée du 3 mai 1950 indique : « *D'une pareille situation, il n'est qu'un moyen de sortir : une action concrète et résolue, portant sur un point limité mais décisif, qui entraîne sur ce point un changement fondamental et, de proche en proche, modifie les termes mêmes de l'ensemble des problèmes. Il faut changer le cours des événements ; pour cela, il faut changer l'esprit des hommes. [...] Il ne faut pas chercher à régler le problème allemand qui ne peut être réglé avec les données actuelles. Il faut en changer les données en les transformant.* »¹⁷ Plus tard Jean Monnet écrira : « *Mais c'est vraiment en 1950 que je vis de façon claire la nécessité en même temps que les moyens de résoudre la question de la souveraineté parce*

12. *Ibidem*, p. 7.

13. Note de Jean Monnet du 1er ou 2 mai 1950 intitulée « Réflexions à la veille des consultations entre les Gouvernements des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France ». FJME, AMG 1/1/4 ; p. 1.

14. *Ibidem*, p. 3.

15. *Ibidem*.

16. Note de réflexion de Jean Monnet du 3 mai 1950. FJME, AMG 1/1/5 ; pp. 1-2.

17. *Ibidem* ; pp. 1-4.

qu'il me parut évident alors que nous avons atteint les limites de l'effort national. Il fallait inventer d'autres formes pour aller au-delà. »¹⁸

La rencontre entre Jean Monnet et Robert Schuman est providentielle. Il fallait Monnet et il fallait Schuman. Jean Monnet a en effet présenté dans un premier temps son projet à Georges Bidault, président du Conseil français, qui l'a négligé. Puis Monnet s'est tourné vers Schuman, député lorrain et ministre des affaires étrangères, qui a compris le sens de sa proposition. Schuman était né à Luxembourg et avait fait ses études en Allemagne. Il avait vécu entre des frontières ballottées par l'histoire et avait de ce fait une sensibilité toute spéciale. Même s'il y avait déjà eu dans les années 1920 des études sur le charbon et l'acier, le grand mérite de Jean Monnet a été d'avoir transformé une aspiration, une nécessité ressentie par beaucoup, en une réalité concrète.¹⁹

L'échec de la CED et la relance de 1955-1957

Abordons maintenant l'échec de la Communauté européenne de défense (CED) et la relance de 1955-57, en commençant par voir quelle est la réaction de Jean Monnet au moment de l'échec. Celui-ci a rédigé trois notes de réflexion très intéressantes. La première a été composée le 30 août avant le vote de l'Assemblée nationale ; la deuxième le même jour, mais après le vote ; la troisième enfin le 1^{er} septembre.

Dans la première note, Monnet relève le caractère dramatique du débat en France et la gravité du choix. Il relève également que les solutions basées sur la discrimination sont mauvaises et juge qu'un non afin d'empêcher le réarmement de l'Allemagne serait un calcul vain.²⁰

Dans la deuxième note, on peut lire « *l'Europe a perdu un scrutin, mais l'Europe se fera* ». Monnet y adresse des reproches au gouvernement qui a volontairement maintenu le débat dans la confusion et n'a pas pris ses responsabilités. Il poursuit en écrivant : « *En rejetant une Europe unie, dont la France aurait pu prendre la tête, nous exposons notre pays et le monde libre tout entier aux plus mortels dangers. [...] Il ne suffit pas de détruire. Il faut aussi savoir comment nous réglerons le problème de la participation de l'Allemagne à la défense commune* ». ²¹

18. Note de réflexion de Jean Monnet reprise dans « Continuer... », de François Fontaine, in *Ce jour-là l'Europe est née, op. cit.*, p. 68.

19. Entretiens avec Georges Berthoin, Paris, 21 mars 2008, et Max Kohnstamm, Fenffe, 15 mars 2008.

20. Note de Jean Monnet, sous forme d'adresse au Président du Conseil, 30 août 1954 (texte composé avant le vote). FJME, AMI 25/12/2.

21. Note de Jean Monnet relative aux conséquences du vote de l'Assemblée nationale, 30 août 1954. FJME, AMI 25/12/4.

La troisième note est la plus dure, particulièrement envers le gouvernement de Pierre Mendès France et le parti communiste français. La voici dans son intégralité :

« Le traité instituant une Communauté européenne de défense a été repoussé.

Il ne l'a pas été par un 'non' franc et honnête mais à la sauvette, par un artifice de procédure, sans que ni l'auteur ni le signataire du traité aient eu la parole pour le défendre.

Pour l'honneur du Parlement français, la majorité des députés nationaux s'est prononcée pour le traité qui n'a été repoussé que grâce aux 100 voix d'un parti qui représente en France la puissance étrangère qui contraint le monde libre à s'armer.²²

Le Kremlin illumine.

Tous les amis de la France dans le monde sont navrés ou amers.

L'avenir, c'est l'unité de l'Europe qui est l'espérance du maintien de la paix et de nos libertés dans le progrès économique et social. Au lieu de cela, on veut nous ramener au passé. On engage la France et ses voisins, la France et l'Allemagne dans l'ornière tragique des rivalités nationales.

Le monde libre voulait faire de la France le leader de l'Europe occidentale, place à laquelle elle a droit et que le vote de l'Assemblée nationale a tout fait pour lui faire perdre.

Quant à nous, qui luttons pour une Europe unie où la France et l'Allemagne seraient réconciliées, qui y voyons la seule garantie pour le maintien de la paix, le bonheur et l'élévation du niveau de vie de notre peuple, nous déclarons que, loin d'être découragés, nous amplifierons notre action.

Ce n'est pas le réarmement allemand qui a été repoussé, ce sont les seules garanties efficaces contre la renaissance du militarisme allemand qui ont été abandonnées.

Que le Gouvernement qui, par sa neutralité malveillante, a fait repousser le traité, s'adresse à sa majorité d'hier pour octroyer à l'Allemagne sa souveraineté sans les garanties prévues et pour ressusciter la WEHRMACHT qui dominerait de nouveau le Gouvernement de son pays et qui, cédant peut-être aux tentations qui lui viendraient de l'Est, nous conduirait à la guerre. Il constatera qu'il est plus facile de détruire que de construire.

Quant à nous, nous ne voterons jamais la création d'une nouvelle armée nationale allemande quelle que soit l'étiquette sous laquelle on la camoufle.

22. Le traité CED a été rejeté par 319 voix contre 264, avec les 95 députés communistes votant unanimement contre. Référence : *L'année politique 1954*. Paris, Presses universitaires de France, 1955 ; p. 67.

Nous faisons appel à tous les patriotes clairvoyants pour qu'ils secondent notre action par un effort de propagande qui doit s'exercer tous les jours.
L'enjeu, c'est l'avenir de la France, de nos enfants et de nos petits-enfants. »²³

Un sentiment apaisé transparaît dans les mémoires de Jean Monnet. On peut y lire qu'il s'agit d'un « *remous un peu plus fort que d'autres dans l'histoire de la Communauté* ». Jean Monnet y admet qu'il a été très déçu, mais sans penser que ce serait la fin de l'Europe. Il poursuit : « *L'échec de la CED créait un vide, mais ne changeait pas la nature des choses.* » Les impasses de 1950 étaient toujours là. La résistance politique était l'obstacle identifié sur la voie de l'Europe et il fallait faire avec cette réalité.²⁴

Regardons maintenant ce que des proches de Monnet ont ressenti. Celui-ci était à Paris ce fatidique 30 août 1954 quand l'Assemblée nationale française a refusé de ratifier le traité pour lequel il s'était beaucoup impliqué.²⁵ Comme le dit Max Kohnstamm : « *Il était profondément touché et choqué par cette défaite, mais il s'est repris en 24 heures. Et, quand il est revenu à Luxembourg, on ne parlait plus de cette défaite mais on parlait de ce qu'on allait faire maintenant* ». ²⁶ Lorsque Jean Monnet apprend le rejet du traité CED, Jacques-René Rabier se souvient l'avoir entendu dire : « *Nous avons été trop vite, trop loin* ». Monnet était peiné, mais pas découragé, et pensait déjà l'avenir. Eric Westphal, qui a passé la soirée suivant le rejet du traité avec lui, l'a trouvé assez décontenancé. Mais cela n'est pas l'impression de Jacques-René Rabier, pour qui Monnet était peut-être fatigué et sans doute profondément contrarié, tout en pensant déjà à autre chose.²⁷

Lorsqu'il s'exprime publiquement en 1955 et 1956, durant les négociations qui vont aboutir aux traités de Rome, Jean Monnet met en avant plusieurs risques que l'Europe doit affronter :

- le danger de conflit entre l'Est et l'Ouest ;
- l'absence de possibilités d'action pour les pays européens comparables à celles des Etats-Unis ou de l'Union soviétique, comme la crise de Suez l'a bien montré ;
- la menace des nationalismes, avec la peur, la suspicion et le manque de confiance qu'ils engendrent ;

23. Note de Jean Monnet, 1er septembre 1954. FJME, AMI 25/12/10.

24. J. Monnet : *Mémoires*, op. cit., pp. 465-468.

25. Entretiens avec Max Kohnstamm, Fenffe, 15 mars 2008, et Jacques-René Rabier, Paris, 22 mars 2008. Voir aussi l'interview de Max Kohnstamm, Jean Monnet et la relance européenne, Fenffe, 11 mai 2006. Sanem, Centre virtuel de la connaissance sur l'Europe (CVCE), interview disponible sur le site web du CVCE (www.cvce.lu).

26. Interview de Max Kohnstamm, Jean Monnet et la relance européenne, Fenffe, 11 mai 2006, op. cit.

27. Entretien avec Jacques-René Rabier, Paris, 22 mars 2008.

- la hausse du neutralisme et du nationalisme en Allemagne ;
- l'instabilité gouvernementale en France, qui s'exporte en Europe ;
- le danger de solutions nationales ou de modèles de coopération entre pays européens basés sur le schéma de la Société des Nations ;
- le rôle croissant dans le monde des grandes unités politiques et économiques, à l'exemple de l'Inde et de la Chine, et l'affaiblissement des pays européens, non à cause de leurs capacités (ou manque de capacités), mais à cause de la division de leurs efforts, de leurs ressources et de leurs marchés ;
- la fragilité de la prospérité occidentale à cause des problèmes d'approvisionnement pétrolier du Moyen-Orient, qui peuvent être transformés en instrument de pression politique.²⁸

Jean Monnet a une vision et un rôle important dans la relance européenne de 1955-57. On lit souvent qu'il a été personnellement plus intéressé par le projet de Communauté européenne de l'énergie atomique (ou Euratom) que par le projet de marché commun et on le décrit volontiers comme l'homme des solutions d'organisation sectorielle plutôt que des solutions d'intégration économique générale.²⁹

L'intérêt de Jean Monnet pour un projet de Communauté de l'énergie atomique précède l'échec de la CED. L'usage de l'atome à des fins pacifiques est alors dans l'air du temps. On voit un domaine vierge où l'on pourrait appliquer dès le début des solutions communes. Etant donné les besoins croissants en énergie, le domaine est perçu comme stratégique.³⁰

Pierre Uri, l'un des proches collaborateurs de Jean Monnet mis à la disposition de Paul-Henri Spaak, donne substance à une proposition de marché commun général exposée dès 1952 par le ministre néerlandais des affaires étrangères Johann Willem Beyen. Vu le rôle de Pierre Uri pour trouver des solutions aux nombreux problèmes techniques qui se posent et pour rédiger les documents fondamentaux de la relance de 1955-57, on voit qu'il s'agit là d'une contribution très précieuse aux négociations. Relevons également le rôle très positif et important dans les négociations d'un autre proche de Jean Monnet, à savoir Robert

28. « La création des Etats-Unis d'Europe peut seule stabiliser les rapports Est-Ouest », Interview de M. Jean Monnet par M. André Fontaine, Chef du service étranger du journal *Le Monde*, jeudi 16 juin 1955, tiré à part, *Le Monde*, Paris, 1955. FJME, AML 109. / Interview de Jean Monnet par [Clark. C.B.S. 17 juin 1955]. FJME, AML 378. / « Une lettre de Jean Monnet – La crise de l'Europe ». *Demain*. N° 53. 13 décembre 1956. FJME, AML 132.

29. Voir Maria Grazia Melchionni, Roberto Ducci : *La genèse des traités de Rome : entretiens inédits avec 18 acteurs et témoins de la négociation*. Paris, Economica ; Lausanne, Fondation Jean Monnet pour l'Europe et Centre de recherches européennes, 2007.

30. Entretiens avec Max Kohnstamm, Fenffe, 15 mars 2008, et Jacques-René Rabier, Paris, 22 mars 2008.

Marjolin. Grâce à Uri et Marjolin, Jean Monnet est au cœur des réflexions sur l'intégration économique générale.³¹

Le tournant pour Jean Monnet se situe au début avril 1955, suite à la rencontre qu'il a, accompagné de Uri, avec Carl Friedrich Ophüls, haut fonctionnaire au ministère ouest-allemand des affaires étrangères. Ce dernier indique clairement à Monnet qu'un simple accord sur l'énergie atomique ne serait pas accepté par le gouvernement allemand, mais que les choses changeraient en incluant la perspective d'une intégration économique générale.³² A partir de ce moment-là, Jean Monnet se rallie à l'idée de mener ensemble les deux démarches comme il l'indique dans un discours prononcé en mai 1955 : « *Certains pensent que cette intégration plus étendue doit se faire en mettant en commun de nouveaux secteurs, d'autres pensent qu'il est nécessaire d'entreprendre progressivement une intégration économique générale. Nous pensons pour notre part, qu'il n'y a pas opposition entre ces deux méthodes* ». ³³

Jean Monnet met sur pied le Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe durant l'année 1955. La première tâche assignée au Comité est de faire aboutir la résolution de Messine, synthèse des deux méthodes précitées. Pour ce faire, la perspective de créer une Communauté visant à l'usage pacifique de l'énergie atomique constitue un dénominateur commun entre ce que demande la France et la condition fondamentale du ralliement de la social-démocratie ouest-allemande à l'intégration européenne. La possibilité de créer en outre un marché commun général tel que demandé par les pays du Benelux et le gouvernement allemand ne peut être qu'encouragée par Jean Monnet et le Comité d'action, la difficulté consistant toutefois à vaincre le traditionnel protectionnisme français.³⁴

Il est intéressant de retourner aux sources en prenant connaissance de prises de position publiques de Jean Monnet en 1955, durant les négociations. On y voit émerger une vision très riche et complexe que l'on aurait tort de vouloir trop simplifier. Pour Monnet, il faut donner la direction, l'objectif, à savoir les Etats-Unis d'Europe, définis ainsi : « *l'Union fédérale des peuples et des pays européens dans un marché de 160 millions de consommateurs* ». ³⁵ Le défi est de favoriser la diversité de l'Europe tout en créant des institutions fédérales. Jean Monnet

31. Voir les entretiens avec Pierre Uri et Robert Marjolin dans : M. G. Melchionni, R. Ducci : *op. cit.*

32. Entretien avec Pierre Uri dans : M. G. Melchionni, R. Ducci : *op. cit.*, pp. 257-258. Marie-Thérèse Bitsch : *Histoire de la construction européenne de 1945 à nos jours*. Bruxelles, Editions Complexe, 2008, p. 104.

33. Discours de Jean Monnet prononcé devant l'Assemblée consultative du Pool charbon-acier à Strasbourg, in : « La relance de l'Europe », *Le Journal du Maroc*, Rabat, 21 mai 1955. FJME, AMH 69/1/1.

34. Voir J. Monnet : *Mémoires*, *op. cit.*, pp. 475-504.

35. « Allons vers les Etats-Unis d'Europe et ne retournons pas à la S.D.N., déclare M. Jean Monnet avant de quitter Luxembourg ». *Combat*, 10 juin 1955, FJME, AML 377/1.

souhaite faire élire une assemblée « *au suffrage universel lorsque les responsabilités confiées aux institutions communes auront été suffisamment développées* ». ³⁶

Le point d'orgue de ses propositions consiste à signer une Charte franco-allemande, déclaration de principes et d'intention sous la forme d'un accord politique bref et simple, par lequel les deux pays accepteraient de rassembler graduellement leurs ressources avec d'autres pays. Ils accepteraient d'établir des institutions fédérales communes, dont les décisions les lieraient. Les mêmes règles prévaudraient pour tous, sans discrimination. On commencerait par une Charte politique, puis viendrait une mise en commun des ressources, qui pourrait toucher les domaines de l'énergie et des transports. Une communauté des armements pourrait aussi être établie prioritairement. Un marché commun agricole et industriel viendrait à la fin, vu toutes les difficultés. L'entreprise commencerait à six pays, mais s'étendrait ensuite à d'autres. Il y aurait des collaborations visant au développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Le marché commun européen à créer serait aussi grand que le marché américain ; il permettrait d'avoir des producteurs plus importants et efficaces, une production de masse et une concurrence renforcée, gages de prospérité. Ce marché commun, élément central pour Jean Monnet, devrait venir après un accord politique. Tout en relevant que les droits de douane ne sont plus l'obstacle principal sur le chemin de l'intégration, Jean Monnet n'explicite cependant pas quels sont les véritables obstacles à l'intégration économique et comment l'établissement d'institutions fédérales permettrait le mieux de les surmonter. Il ambitionne finalement de donner aux futures institutions européennes des pouvoirs dans le domaine social, où il faut améliorer le sort des travailleurs. ³⁷ L'intuition de Jean Monnet va s'avérer exacte : au vu des difficultés ultérieures dans l'établissement d'un véritable marché commun jusqu'à la relance du milieu des années 1980, on ne peut être que frappé une fois de plus par l'aspect visionnaire de ses réflexions. Dans ses propositions de 1955, on retrouve aussi l'idée chère à Jean Monnet d'un document politique synthétique.

Prétendre que Jean Monnet était un fonctionnaliste est réducteur. En réalité, sa pensée ne peut pas être aisément catégorisée. Ses diverses idées exposées à plusieurs reprises au cours de l'année 1955 ont aussi

36. « La création des Etats-Unis d'Europe peut seule stabiliser les rapports Est-Ouest », *op. cit.*, p. 6.

37. « Allons vers les Etats-Unis d'Europe et ne retournons pas à la S.D.N. », déclare M. Jean Monnet avant de quitter Luxembourg ». *Combat*, 10 juin 1955, FJME, AML 377/1. / « La création des Etats-Unis d'Europe peut seule stabiliser les rapports Est-Ouest », *op. cit.* / Interview de Jean Monnet par [Clark. C.B.S. 17 juin 1955]. FJME, AML 378. / Déclaration de Monsieur Jean Monnet à la B.B.C., 17 octobre 1955. FJME, AML 118. / Jean Monnet : « Pour que ça change ». *Demain*. N° 1, 15 au 21 décembre 1955, p. 7. FJME, AML 121. / « Une lettre de Jean Monnet – La crise de l'Europe ». *Demain*. N° 53. 13 décembre 1956. FJME, AML 132.

une dimension fédéraliste en ce sens qu'il ne croit pas possible de développer certaines réalisations sans des institutions de type fédéral.

Dans l'histoire de la négociation des traités de Rome en faveur de laquelle Jean Monnet a créé et mobilisé son Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe, un épisode particulièrement critique apparaît à fin octobre – début novembre 1956, moment où le ministre de l'économie ouest-allemand Ludwig Erhard a pratiquement rendu impossible toute avancée. Après l'échec de la CED, le chancelier Adenauer a en effet laissé les affaires européennes à Erhard pour se concentrer surtout sur les aspects militaires (insertion de l'Allemagne dans l'OTAN et reconstitution de l'armée allemande). Or Ludwig Erhard trouve que l'Europe est une absurdité, et qu'il faut laisser le marché fonctionner au niveau mondial. C'est dans ce contexte très particulier et troublé que Jean Monnet entreprend une démarche auprès d'Adenauer visant à sauver au moins le projet de traité Euratom au vu des grandes difficultés que fait alors la France. La rencontre Mollet-Adenauer survient peu après, début novembre. Suez et la Hongrie pèsent alors sur le destin des Européens. Konrad Adenauer prend position pour l'Europe et les négociations peuvent se poursuivre jusqu'à leur succès.³⁸ Au vu des arguments exposés sans ambiguïté et publiquement par Jean Monnet en faveur d'une double approche dès le printemps 1955, il apparaît que la controverse sur son attitude à fin octobre 1956 doit être relativisée, appartenant au domaine tactique et non stratégique.³⁹

Les deux vetos français à l'adhésion britannique au Marché commun

Abordons maintenant les deux vetos français à l'adhésion britannique au Marché commun, posés par le général de Gaulle en 1963 et 1967 respectivement. Comme Jean Monnet l'écrit dans ses *Mémoires* : « *Ma première réaction fut de refuser que l'Europe soit ainsi mise devant le fait accompli.* »⁴⁰ Si l'on se réfère à sa déclaration du 16 janvier 1963, soit deux jours après la célèbre conférence de presse du général, il ne prend pas acte du caractère définitif du veto gaullien, en indiquant que « *presque toutes les grandes questions de principe sont réglées* », que les négociations « *pourraient être conclues rapidement* » et qu'il « *serait inconcevable que les négociations puissent échouer sur des questions en fin de compte secondaires, en rapport avec l'objectif de l'union de l'Occi-*

38. Entretien avec Max Kohnstamm, Fenffe, 15 mars 2008.

39. Ce thème est développé dans Gilles Grin : « Jean Monnet, le Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe et la genèse des traités de Rome », à paraître dans la revue *Relations Internationales*.

40. J. Monnet : *Mémoires*, *op. cit.*, p. 538.

dent»,⁴¹ C'est dans une déclaration du 30 janvier 1963, suite à une réunion des ministres des affaires étrangères des Six, que Monnet prend véritablement la mesure de l'échec :

« L'échec des négociations de Bruxelles est très grave.

Il est très grave parce qu'il était possible de régler rapidement les questions en suspens entre les Six et la Grande-Bretagne, et ainsi de la faire entrer dans l'Europe économique et politique comme les autres, dans les conditions mêmes fixées par le traité de Rome.

En dépit de 1914 et de l'effort fait par l'Angleterre à partir de 1940, tant pour le monde libre que pour la France libre elle-même, la délégation française n'a pas donné son accord aux propositions faites par la délégation allemande et tous les autres membres de la Communauté : Belgique, Italie, Luxembourg, Pays-Bas.

Il est très grave parce que la confiance mutuelle indispensable à tout accord commun a été ébranlée – accord commun nécessaire à la vie de la Communauté – nécessaire à la consolidation de l'union de l'Ouest – nécessaire à la poursuite de l'union franco-allemande, si importante. Le développement du Marché commun nécessaire à la prospérité de tous et de l'agriculture française en particulier, risque de devenir très difficile.

Au lieu de l'union de l'Europe comprenant l'Angleterre, et l'établissement de relations de partenaires égaux entre l'Europe et les Etats-Unis, nécessaires à la paix entre l'Est et l'Ouest, se dessinent la désunion et le danger qu'elle comporte.

A cette heure grave je pense à 1954. Alors, comme aujourd'hui, l'unité de l'Europe fut momentanément arrêtée, et cependant, la nécessité de nous unir a finalement forcé tous les obstacles.

Ce sera le cas aujourd'hui.

Je souhaite encore de tout cœur que la confiance nécessaire à l'unité des Six soit rétablie et que l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté soit rendue rapidement possible. »⁴²

Max Kohnstamm relève que c'est à ce moment-là que Jean Monnet devient totalement déçu par la politique européenne du général de Gaulle. Pour lui, l'esprit de domination dont a fait preuve le général en imposant son veto sans concertation avec ses cinq partenaires n'est pas acceptable. Malgré la grande estime personnelle entre Monnet et de Gaulle et le fait que le général n'a pas remis en cause le traité de Rome presque contre toute attente, les choses sont allées trop loin en 1963.⁴³

41. Déclaration de M. Jean Monnet à l'Agence France-Presse du 16 janvier 1963. FJME, AML 191/1.

42. Déclaration de M. Jean Monnet à l'Agence France-Presse du 30 janvier 1963. FJME, AML 193.

43. Entretien avec Max Kohnstamm, par M. Hungdah Su, Bruxelles, 6 mars 1998. FJME. / Entretiens avec Georges Berthoin, Paris, 21 mars 2008 ; Max Kohnstamm, Fenffe, 15 mars 2008 et Jacques-René Rabier, Paris, 22 mars 2008.

Le parallèle établi par Monnet avec 1954 est particulièrement saisissant. Comme il le relate dans ses *Mémoires* : « *L'espérance n'atténuait pas la profondeur de la déception et l'Europe aurait du mal à cicatriser cette blessure. [...] Rien n'est changé, mais tout est retardé* ». ⁴⁴

Un second veto gaullien à l'adhésion britannique survient en 1967. Jean Monnet, dans une déclaration du 20 décembre 1967 fait alors le même constat mais cette fois la réaction est plus confiante pour l'avenir : « *Le refus du gouvernement français de tenir des discussions avec la Grande-Bretagne est une décision fondamentalement anti-européenne. [...] L'Europe était sur la voie de devenir une puissance universelle. Le refus du gouvernement français arrête son développement. Cet acte arbitraire marque un recul dans la construction de l'Europe. Le coup ainsi porté à l'avenir de l'Europe et chacun des pays qui la composent est une erreur politique profonde. Cependant, dans la situation difficile et troublée dans laquelle nous nous trouvons maintenant, la décision de la Grande-Bretagne de confirmer sa demande d'adhésion nous donne confiance pour le futur.* » ⁴⁵

La crise de la chaise vide

Entre les deux vetos français à l'adhésion du Royaume-Uni survient la crise de la chaise vide, en 1965-66. Avec le passage à la troisième étape du traité de Rome et son corollaire d'une extension du vote majoritaire au Conseil des ministres, la question de la souveraineté redevient en effet critique. Une fois de plus, la France gaullienne va se singulariser. Certains de ses partenaires l'accusent d'ailleurs de vouloir recréer le blocus continental. Georges Berthoin relève que cette crise a été gérée de façon confuse de tous les côtés, y compris du côté du Comité d'action où il n'a pas été facile à Monnet de mettre tout le monde d'accord, ce qu'il est tout de même parvenu à faire grâce à ses talents. ⁴⁶

Jean Monnet fait une déclaration le 1^{er} février 1966, peu après le compromis de Luxembourg. On y lit notamment :

« La nécessité et la raison l'emportent : le résultat des entretiens de Luxembourg confirme la construction de la Communauté économique européenne et les efforts d'unification de l'Europe poursuivis

44. J. Monnet : *Mémoires*, op. cit., pp. 539-540.

45. Déclaration de Jean Monnet après le refus du gouvernement français de discuter avec la Grande-Bretagne, remise à la presse le 20 décembre 1967. FJME, AML 269/64. / « Au fil du mois ». *Le 20^e Siècle Fédéraliste*. N° 388.02.68. FJME, AML 269/62.

46. Entretien avec Georges Berthoin, Paris, 21 mars 2008.

depuis 1950. Ils viennent de traverser avec succès une grande épreuve.

Ceci prouve à l'évidence qu'en discutant, en continuant le dialogue, les Six finissent par se mettre d'accord. Ceci aurait pu se passer en juillet.

Sans qu'il ait été porté atteinte aux traités et au rôle indispensable de la Commission européenne, le Marché commun, après plusieurs mois d'interruption, va reprendre sa marche en avant pour le bien de tous. »⁴⁷

Pour Jean Monnet, il s'est agi d'une crise inutile, qui aurait pu être évitée. Il juge que la sortie de crise trouvée avec le compromis de Luxembourg a abouti à un mauvais accord, mais qu'il était nécessaire et qu'il permettra d'aller au-delà.⁴⁸

Au tournant des années 1970

Avançons maintenant de quelques années. Dans des interventions à la fin 1974, Jean Monnet fait le diagnostic suivant : « *Les difficultés actuelles de l'Europe des Neuf ont un motif principal : aux institutions communautaires qui ont pu établir et administrer le Marché commun, on a omis de donner l'autorité nécessaire pour que nos pays puissent affronter ensemble les profondes modifications économiques et politiques des dernières années. Si, au sein des institutions européennes, la discussion est organisée, ce qui est bien, la décision ne l'est pas.* »⁴⁹ Dans ce cadre, Jean Monnet revient sur la nécessité à son sens d'établir des réunions périodiques des chefs d'Etat ou de gouvernement des Neufs, afin de doter l'Europe d'une « *véritable capacité de décision* ». ⁵⁰

Constatant que les transferts de souveraineté aux Communautés sont très difficiles et que les administrations nationales – comme toutes les administrations – n'aiment pas le changement, l'idée d'impliquer davantage les responsables politiques ultimes en charge de ces administrations nationales prend tout son sens. Cela montre une fois de plus le grand pragmatisme de Monnet et son refus de suivre des modèles théoriques pré-établis.

La création du Conseil européen est importante pour Monnet car les hauts responsables politiques se connaissent et peuvent faire

47. Déclaration de M. Jean Monnet au journal *Le Monde*, le 1er février 1966. FJME, AML 232/1.

48. Entretien avec Max Kohnstamm, Fenffe, 15 mars 2008.

49. « Les vicissitudes de l'Europe des 'Neuf' – M. Jean Monnet : organiser la prise de décision communautaire ». Version française de l'interview de Jean Monnet par Pierre Drouin pour Europa, dossier spécial sur l'Europe. *Le Monde*. 5 novembre 1974. FJME, AML 343/25.

50. Jean Monnet, « Urgence », *30 Jours d'Europe*, no 197, décembre 1974 ; p. 8. FJME, AML 344.

avancer les choses. En même temps, il ne souhaite pas qu'ils aient des pouvoirs contraires aux intérêts de la Communauté. Il se rend compte de la perte d'influence des partis politiques, le chef de l'Etat ou du gouvernement devenant de plus en plus le centre du pouvoir. Etant donné que les affaires de la Communauté touchent beaucoup les affaires nationales, il est dur d'avancer sans les plus hauts responsables nationaux. Monnet ne songe cependant pas à des réunions impliquant des milliers de personnes, mais plutôt à des discussions au coin du feu.⁵¹

Reconnaissant que « *le monde traverse la crise la plus profonde de l'après-guerre* », en même temps que le fait que « *les habitudes du passé demeurent tenaces et le but que nous nous étions fixé se révèle très difficile à atteindre* », Jean Monnet n'est pas pessimiste pour autant, allant jusqu'à déclarer : « *je pense en réalité que l'unité des pays d'Europe est en grande partie faite* ». Il reconnaît par là l'existence de nombreuses réalisations : disparition de l'usage de la force et recherche de solutions dans des institutions communes, existence de règles communautaires fondées sur l'égalité, transformation de la vie européenne grâce au Marché commun.⁵² Pour Monnet, même si les choses ne sont pas brillantes, l'édifice communautaire est suffisamment fort dans les années 1970 et une autre génération reprendra le flambeau.⁵³

C'est dans ce contexte de perte de vitesse des partis politiques et des syndicats, qui constituent le Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe, combinée à l'établissement du Conseil européen, que Jean Monnet se retire officiellement de la vie publique européenne à 87 ans, en dissolvant le Comité d'action à fin 1975.

Jean Monnet et sa philosophie de l'action

Après avoir passé en revue l'attitude de Jean Monnet à l'occasion de différentes situations de crise, nous aimerions évoquer maintenant d'une façon synthétique l'homme, puis sa démarche et sa méthode de travail, enfin sa vision et sa philosophie de l'action.

L'homme

Comme sa génération, Jean Monnet est moulé par deux guerres et la grande crise des années 1930. Il a confiance dans la raison humaine malgré les travers de l'homme. Son but est moral sans que ses préoccupations soient d'ordre religieux. Il veut faire quelque chose plutôt

51. Entretien avec Max Kohnstamm, Fenffe, 15 mars 2008.

52. Jean Monnet : « Urgence », 30 *Jours d'Europe*, *op. cit.*

53. Entretien avec Max Kohnstamm, Fenffe, 15 mars 2008.

qu'être quelqu'un. C'est un « *ambitieux modeste* » et un « *moraliste d'action* ». ⁵⁴ Venant d'un terroir, ses racines sont fortes. Il acquiert une dimension et une étoffe mondiales, faisant les choses sérieusement sans se prendre au sérieux. Il n'est ni idéologue ni juriste. Il n'est pas non plus un universitaire ou un orateur-né. ⁵⁵

Sa force intérieure est grande. Chez lui, déception et espérance peuvent coexister. Il n'accepte pas la défaite. Son attitude face aux crises est calme et déterminée. Il s'agit de ne pas se laisser toucher et de ne pas être émotif, mais de trouver des solutions. Il n'est pas pessimiste, aimant à dire que « *si l'on n'est pas optimiste, on ne peut plus agir* », ou qu'il ne faut être « *ni optimiste ni pessimiste, mais déterminé* ». Son épouse Silvia, qui est peintre, le stabilise et le rassure. L'intuition artistique de son épouse complète bien la sienne, plus politique. ⁵⁶

Dans sa relation à l'autre, Jean Monnet est un grand humaniste, respectant les personnes. Il veut qu'on l'appelle simplement « *Monsieur* », et pas « *Monsieur le Président* ». Sa vision vise l'épanouissement, la liberté, les responsabilités et la dignité de l'homme. Il est homme de dialogue, portant un regard lucide sur la nature humaine. Il a une capacité à bien s'entourer, faisant fi des étiquettes politiques, ainsi que de l'humour et un sens de l'écoute. Chez lui, il n'y a pas de place pour les abstractions et il se méfie de la rhétorique. Sa priorité va à l'action, au réel. Il est très exigeant envers les autres, ses collaborateurs en particulier, comme envers lui-même. Il possède une capacité de décision et de persuasion, inspirant les autres par sa volonté d'action. ⁵⁷

Démarche et méthode de travail

La démarche de Jean Monnet est de « *voir loin et commander court* », combinant stratégie et tactique. ⁵⁸ Des réflexes s'imposent à lui : « *unité de vue et d'action* », « *conception d'ensemble* », « *mise en commun des ressources* ». ⁵⁹ Il a une méthode d'approche des problèmes sans préjugés. Il ne croit pas au fait que l'histoire se répète mécaniquement.

54. Les expressions sont de Jacques-René Rabier.

55. Jacques Van Helmont : *Jean Monnet comme il était*. Lausanne, Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Centre de recherches européennes, 1981. / Entretien avec Georges Berthoin, Paris, 21 mars 2008, Max Kohnstamm, Fenffe, 15 mars 2008 et Jacques-René Rabier, Paris, 22 mars 2008.

56. Entretien avec Georges Berthoin, Paris, 21 mars 2008 et Max Kohnstamm, Fenffe, 15 mars 2008.

57. Max Kohnstamm : *Jean Monnet ou le pouvoir de l'imagination*. Lausanne, Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Centre de recherches européennes, 1982 ; p. 11. / Entretien avec Georges Berthoin, Paris, 21 mars 2008, Max Kohnstamm, Fenffe, 15 mars 2008 et Jacques-René Rabier, Paris, 22 mars 2008. / Voir aussi : Henri Rieben, Claire Camperio-Tixier, Françoise Nicod : *A l'écoute de Jean Monnet*. Lausanne, Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Centre de recherches européennes, 2004.

58. Entretien avec Jacques-René Rabier, Paris, 22 mars 2008.

59. J. Monnet : *Mémoires, op. cit.*, p. 75.

Il importe de comprendre la réalité des crises et d'être créateur de solutions en faisant prendre conscience aux gens de leur intérêt commun. Il attache de l'importance à l'organisation, aussi bien en économie qu'en politique, avec toujours pour objet l'intérêt commun. Il est à la recherche d'un « *juste dosage d'organisation et de forces du marché* »,⁶⁰ à établir de cas en cas. Il n'oublie pas d'inclure l'aspect social dans la réflexion économique. Il sait collaborer avec des hommes politiques prêts à soutenir ses idées en leur apportant les éléments de solution avec un désintéressement total, sachant leur laisser le soin de s'approprier ses idées. S'il cultive la discrétion en phase de préparation des décisions, il n'est pas homme de secret. Son intérêt pour l'évolution des attitudes des citoyens est aussi manifeste.⁶¹

Sa méthode de travail consiste en premier lieu à connaître à fond les dossiers et à ne jamais négliger les détails. Il fait établir des documents très courts mais complets, sortes de « *balance sheets* » donnant une vue d'ensemble en mettant en évidence à la fois les objectifs à atteindre, les moyens à mobiliser et les contraintes à surmonter. Ces documents, même s'ils sont concis, sont basés sur d'importants documents de préparation. Il mène toujours des réflexions sur ce qu'il convient de faire à un moment donné. Il ne faut pas se disperser. Une chose doit être faite à la fois pour être bien faite. Il s'attache à établir des objectifs successifs et à mener un projet à sa conclusion par des phases tactiques, plaçant beaucoup d'importance à s'assurer que les choses soient bien faites, par exemple en demandant à ses collaborateurs de vérifier qu'une lettre est bien arrivée à son destinataire et qu'elle a été lue par ce dernier.⁶²

Vision et philosophie de l'action

Le credo de Jean Monnet est l'union des peuples de l'Europe sous des institutions communes. Son concept d'union est suffisamment ouvert et flexible pour ne pas former un corpus théorique rigide. Une autorité commune reconnue comme légitime doit se prononcer au nom de l'intérêt commun. Même si Monnet envisage la construction européenne dans le but de résoudre les problèmes européens, sa vision est mondiale, attachant une grande importance à la paix. Il croit à l'égalité entre les hommes et les nations. Il s'oppose aux égoïsmes nationaux et

60. Max Kohnstamm : *Jean Monnet ou le pouvoir de l'imagination*, *op. cit.*, p. 14.

61. *Ibid.*, pp. 10-14. / Entretiens avec Georges Berthoin, Paris, 21 mars 2008, Max Kohnstamm, Fenffe, 15 mars 2008 et Jacques-René Rabier, Paris, 22 mars 2008.

62. Max Kohnstamm : *Jean Monnet ou le pouvoir de l'imagination*, *op. cit.*, pp. 10-12. / Entretien avec Jacques-René Rabier, Paris, 22 mars 2008. / Entretien avec Achille Albonetti, in : M. G. Melchionni, R. Ducci : *op. cit.*, p. 477.

à la « *balance of power* ». Pour lui, il faut éradiquer l'esprit de supériorité et de domination. Au sujet du patriotisme, il dit : « *je ne sais pas ce que cela veut dire. S'agit-il de traiter différemment quelqu'un de l'autre côté de la frontière ?* ». ⁶³ Il perçoit les limites de la souveraineté nationale, ne permettant pas de résoudre les problèmes du présent, et se rend compte qu'une simple coordination n'est pas suffisante. Il a une vraie philosophie européenne et mondiale au-delà de la conception de réalisations techniques ou économiques. Il n'aspire pas à simplement créer une grande puissance européenne sur le modèle de celles du 19^e siècle. Il faut établir un processus de changement en unissant les hommes et les nations. ⁶⁴ Selon ses mots, la Communauté européenne « *elle-même n'est qu'une étape vers les formes d'organisation du monde de demain* ». ⁶⁵

Au sujet du changement, il estime que « *les hommes n'acceptent le changement que dans la nécessité et ils ne voient la nécessité que dans la crise* ». ⁶⁶ Il faut prendre appui sur les difficultés pour progresser, en profitant des moments clés « *où les gens responsables ne savent pas quoi faire* ». ⁶⁷ Reconnaissant que « *le changement n'est pas naturel* », Monnet juge qu'il doit venir « *de l'extérieur des administrations existantes* ». ⁶⁸ C'est une fois la voie nouvelle ouverte que les administrations, avec leurs procédures routinières, redeviennent nécessaires. ⁶⁹

Jean Monnet a une relation au temps bien particulière, que Max Kohnstamm décrit avec ces mots : « *comme le ferait un producteur de cognac, il faut savoir attendre, prendre patience* ». ⁷⁰ De la patience, Jean Monnet en a beaucoup. Il décrit d'ailleurs dans ses mémoires la période 1964-72 comme « *le temps de la patience* ». ⁷¹ Presque paradoxalement, Jean Monnet a peu de patience dans ses activités. Il réfléchit en termes de processus à conduire, se demandant quel est le pas suivant à faire ou comment convaincre telle ou telle personne. Il développe des projets et

63. Entretien avec Max Kohnstamm, Fenffe, 15 mars 2008.

64. Max Kohnstamm : *Jean Monnet ou le pouvoir de l'imagination*, op. cit., pp. 10-13. / Max Kohnstamm, Note : "Monnet's 'philosophie européenne'". Brussels, The European Policy Centre, 6 October 2002 ; 3 p. / Interview de Max Kohnstamm, Jean Monnet et la relance européenne, Fenffe, 11 mai 2006, op. cit. / Entretiens avec Georges Berthoin, Paris, 21 mars 2008, Max Kohnstamm, Fenffe, 15 mars 2008 et Jacques-René Rabier, Paris, 22 mars 2008.

65. J. Monnet : *Mémoires*, op. cit., p. 617.

66. *Ibidem*, p. 129.

67. Entretiens entre Jean Monnet et le journaliste et écrivain Georges Suffert, réalisés à Houjarray les 10 et 11 mai 1970 en vue de l'émission télévisée intitulée « L'Europe de Jean Monnet », diffusée le 13 septembre 1970, in : Henri Rieben, Claire Camperio-Tixier, Françoise Nicod : *A l'écoute de Jean Monnet*, op. cit., p. 203.

68. *Ibidem*.

69. Georges Berthoin, note : « Crise », juin 2007 ; 1 p. FJME.

70. Max Kohnstamm : *Jean Monnet ou le pouvoir de l'imagination*, op. cit., p. 12.

71. J. Monnet : *Mémoires*, op. cit., chapitre 20.

les sort lorsqu'ils sont mûrs, comme par exemple l'intégration monétaire, au sujet de laquelle il réfléchit déjà en 1956.⁷²

Conclusions

« *L'Europe est faite ; il ne faut pas la défaire.* »⁷³ Une telle affirmation, si elle valait au moment où Jean Monnet s'est retiré de la vie publique, est d'autant plus vraie aujourd'hui. En même temps, la construction européenne est un processus complexe et ouvert dans lequel il y a eu très régulièrement des crises, dont certaines ont été sérieuses, et rien n'est jamais acquis définitivement. Lorsque Max Kohnstamm a vu Jean Monnet pour la dernière fois quelques jours avant sa mort, le dernier mot qu'il ait entendu de sa bouche était « *inespéré* ». Jean Monnet ne s'est pas éteint en pensant qu'il avait travaillé en vain ou que la construction de l'Europe était une aventure vouée à l'échec.⁷⁴

Deux types de crises semblent se dégager de notre étude : des crises de transformation, lors desquelles un système ancien est remis en cause, et des crises d'évolution, survenant dans le cadre d'un système existant. Dans le premier cas, la vertu d'une crise est de forcer à remettre en cause l'ordre établi et l'apport d'une crise bien gérée est de permettre la transformation d'une situation apparemment insoluble en un nouveau système.⁷⁵ Les crises d'évolution sont aussi importantes en ce sens que, si elles sont bien solutionnées, le système existant pourra s'adapter aux défis endogènes et exogènes auxquels il doit faire face. En l'espèce, les crises ayant abouti à la création des Communautés européennes appartiennent à la première catégorie tandis que les crises suivantes font partie de la seconde.

Aux yeux de Jean Monnet, les crises de 1950, 1954 et 1963 sont apparues les plus graves. La situation critique du printemps 1950, si elle n'avait pas été traitée correctement, aurait pu changer le destin de la France, de l'Europe et du monde. La crise de 1954 aurait pu tout remettre en question tandis que celle de 1963 soulignait les risques de désunion de l'Occident.

Jean Monnet a su se questionner à chaque situation de crise. Par sa flexibilité et sa capacité d'adaptation, il a pu confirmer ses valeurs et ses convictions tout en les adaptant à un contexte en évolution constante. Sa pensée et son action restent pleinement actuelles dans le monde

72. Entretien avec Max Kohnstamm, Fenffe, 15 mars 2008.

73. Entretien avec Georges Berthoin, Paris, 21 mars 2008. Cette phrase est de son fils.

74. Entretien avec Max Kohnstamm, Fenffe, 15 mars 2008.

75. Cette analyse des vertus des crises nous a été exposée par Georges Berthoin lors de l'entretien du 21 mars 2008 à Paris.

d'aujourd'hui. On ne peut que souligner sa capacité à prendre le meilleur d'une situation donnée et à s'appuyer sur les difficultés pour aller plus loin, son questionnement sur les rôles respectifs de l'organisation et du libre jeu des forces du marché, sa pensée subtile sur les difficultés de l'intégration politique et économique, son intérêt pour les questions sociales, enfin sa perspective et sa vision mondiales.